

## Agro-tourisme

### Repères

- 201 hébergements ruraux offrant une capacité d'accueil de 1246 lits
- 39 exploitations adhérentes du réseau *Bienvenue à la Ferme* proposent 53 prestations agro-touristiques
- 150 producteurs de produits locaux et 53 adhérents à la marque *Terres d'Eure-et-Loir*

L'agro-tourisme profite des atouts géographiques de l'Eure-et-Loir

Une offre d'hébergements ruraux de qualité sous la marque *Gîtes de France*

Le réseau *Bienvenue à la ferme* offre une variété d'activités de loisirs et de services

Des produits locaux en vente directe et une marque locale *Terres d'Eure-et-Loir*

L'agro-tourisme se développe en Eure-et-Loir et offre aux agriculteurs la possibilité de diversifier leurs sources de revenus et de valoriser leur patrimoine bâti. Il permet également d'établir des liens entre le monde agricole et le reste de la société, contribuant à valoriser l'image de l'agriculture.

La situation du département à proximité de la région parisienne et sur la route des châteaux de la Loire, l'existence du parc naturel régional du Perche et la création du parcours touristique de « *La Route du Blé* » constituent des atouts essentiels pour développer le tourisme rural dans le département.

Acteur incontournable du tourisme rural dans le département, l'Association du Tourisme Vert en Eure-et-Loir apporte une contribution significative pour satisfaire une demande touristique orientée sur les courts séjours. Elle soutient le développement de l'offre en hébergements touristiques en milieu rural et en prestations d'accueil à la ferme. A travers l'animation locale des deux réseaux nationaux *Gîtes de France* et *Bienvenue à la ferme*, elle a permis aux agriculteurs de devenir un pilier essentiel du tourisme rural en Eure-et-Loir. Au fil des années, les services proposés par les agriculteurs se sont multipliés et diversifiés (hébergements, activités de loisirs, produits locaux).

181 propriétaires affiliés au réseau *Gîtes de France* proposent 201 hébergements (chambres d'hôte, gîtes ruraux et gîtes de groupe) représentant une capacité d'accueil de 1246 lits. L'offre d'hébergements est de qualité : 58 % des gîtes ruraux et 82 % des chambres d'hôtes bénéficient d'un classement en 3 et 4 épis.

Le réseau *Bienvenue à la ferme* regroupe des exploitations proposant des produits de la ferme, des activités de loisirs (activités pédagogiques, équestres...), des services de restauration ou d'hébergement à la ferme. Il s'étoffe peu à peu et comptait fin 2007 39 adhérents offrant 53 prestations d'accueil variées.

La découverte des produits locaux constitue une des activités préférées des touristes en milieu rural. Le département compte environ 150 agriculteurs qui produisent et commercialisent une grande variété de produits locaux en direct à la ferme mais également sur les marchés et dans les commerces de proximité.

Depuis 2002, la Chambre d'Agriculture, a développé avec le soutien du Conseil Général, une marque locale *Terres d'Eure-et-Loir* pour identifier et promouvoir les produits de son terroir. Cette marque fédère aujourd'hui 53 adhérents (producteurs, restaurants, magasins...)



Les deux réseaux *Gîtes de France* et *Bienvenue à la Ferme* contribuent au dynamisme du tourisme rural en Eure-et-Loir.



Outre l'opportunité d'une diversification, la création d'un gîte rural permet souvent de restaurer et valoriser le patrimoine bâti.

### Les hébergements ruraux du réseau *Gîtes de France* année 2007

Meublés de tourisme (nombre)	130
Capacité des meublés de tourisme (en lits)	684
Chambres d'hôtes (nombre de structures)	62
Chambres d'hôtes (nombre de chambres)	151
Capacité des chambres d'hôtes (en lits)	388
Gîtes d'enfants	2
Gîtes de séjour et d'étapes	7
Fermes pédagogiques et de découverte	9
Fermes auberges	2
Camping à la Ferme	1

Source : Association du Tourisme Vert en Eure-et-Loir



*Terres d'Eure-et-Loir*, une marque destinée à promouvoir les produits agricoles locaux.



10, rue Dieudonné Costes  
28024 CHARTRES Cedex  
Tél. : 02 37 24 45 45  
Fax : 02 37 24 45 90  
Email : [accueil@eure-et-loir.chambagri.fr](mailto:accueil@eure-et-loir.chambagri.fr)  
Visitez notre site Internet sur :  
[www.eure-et-loir.chambagri.fr](http://www.eure-et-loir.chambagri.fr)

## Sommaire

- Milieu naturel 2
- Occupation du territoire 3
- Aménagements fonciers 4
- Productions végétales 5
- Productions animales 8
- Exploitations agricoles 10
- Population agricole 12
- Emploi agricole 13
- Comptes de l'agriculture 14
- Agro-alimentaire et Agro-industrie 15
- Agro-tourisme 16

Directeur de la publication :  
Jean GODET  
Collecte des données et rédaction :  
Laurent BARADUC  
Maquette et mise en page :  
Elodie CADIOU  
Crédits photos :  
Chambre d'agriculture 28  
Patrick COINTEPOIX

# L'agriculture en Eure-et-Loir

3ème édition

Septembre 2008



## L'Agriculture : une belle entreprise pour l'Eure-et-Loir

Cette nouvelle édition de « l'agriculture en Eure-et-Loir » a pour ambition de donner une vision complète et synthétique de la ferme Eure-et-Loir et de son environnement : ses points forts, ses points faibles, ses évolutions et ses orientations nouvelles.

Loin des clichés dont elle est souvent l'objet, l'agriculture départementale sort d'une crise qui durait depuis la fin des années 90. Durant cette période, pour se maintenir et préserver leurs outils de production, les exploitants agricoles ont dû s'adapter, se montrer performants et novateurs.

Aujourd'hui, malgré la restructuration qui l'a touché, le secteur agricole continue de représenter un poids économique important : une surface agricole utile de plus des trois quarts du département, une population agricole de 16 000 personnes (près de 4 % de la population), un chiffre d'affaires annuel d'environ 800 millions d'euros...

C'est sur la base de ces éléments structurels, sous réserve du maintien d'un bon niveau de prix et du développement des nouveaux débouchés agro-industriels auxquels nous travaillons, que l'agriculture redeviendra pour l'Eure-et-Loir la belle entreprise qu'elle a toujours été.

Philippe LIROCHON,  
Président de la Chambre d'agriculture  
d'Eure-et-Loir.

## Milieu naturel

Le département d'Eure-et-Loir est localisé au sud-ouest de la région parisienne. Géographiquement, son territoire est situé dans le Bassin Parisien et s'étend sur son flanc ouest au pied du massif armoricain.

**Un territoire partagé entre la plaine de la Beauce et les collines du Perche**

3 régions naturelles caractérisent le département : la Beauce à l'est et au sud, le Thymerais-Drouais au Nord et le Perche à l'Ouest.

La **Beauce** est la région naturelle la plus importante : elle s'étend sur 380 000 ha, occupant près des deux tiers du territoire. Constituée par un plateau de faible altitude sans pentes notables et quasiment sans vallées, elle se caractérise par de vastes étendues de terres labourables fertiles où les surfaces boisées sont rares, offrant un paysage de campagne ouverte.

La région naturelle du **Thymerais-Drouais** prolonge au nord la « campagne découverte » caractéristique de la Beauce mais offre un paysage plus diversifié. Les forêts occupent une place importante sur ses pourtours (forêt de Châteauneuf et Senonches, forêt de Dreux...). La fertilité des sols y est très variable d'un endroit à l'autre et en moyenne sensiblement inférieure à celle de la Beauce.

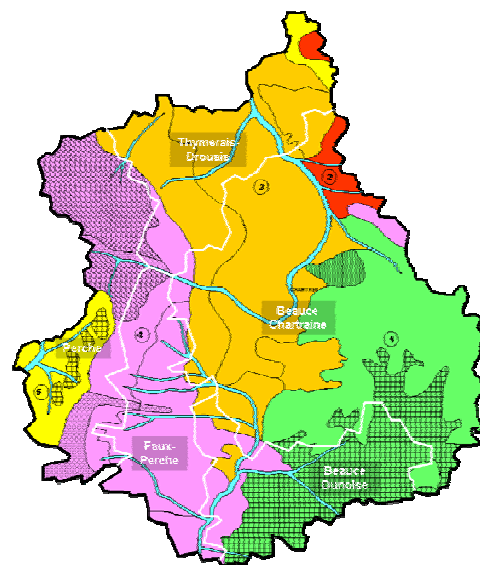
Situé à l'Ouest et au Sud-Ouest, le **Perche** est une région accidentée, coupée de collines et vallons. Les forêts y sont plus importantes. Le paysage originel bocager, contrastant avec les vastes horizons de la Beauce, est désormais moins présent suite à l'évolution de l'agriculture locale de type polyculture-élevage vers une agriculture plus céréalière. Toutefois les herbages, prairies et prés localisés principalement dans les fonds des vallées y occupent encore une place importante et confèrent au Perche sa dimension de terre d'élection pour l'élevage.

**Des sols et un climat propices à l'agriculture**

La pédologie du département est caractérisée par la présence majoritaire de sols limoneux qui ont connu des évolutions différentielles en fonction de la topographie et du climat. On distingue 5 groupes principaux de sols aux niveaux de fertilité disparates (voir carte) mais dont les potentialités agronomiques, augmentées grâce aux améliorations foncières, ont favorisé le développement d'une agriculture spécialisée dans les cultures arables.

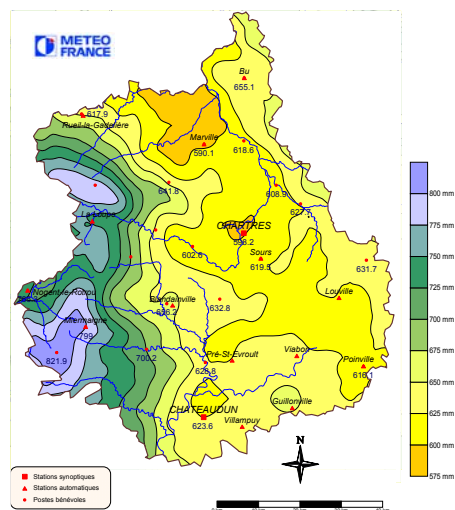
L'Eure-et-Loir bénéficie d'un climat océanique altéré où les courants de secteur sud-ouest sont dominants. Les précipitations annuelles varient de 600 à 800 mm d'eau pour une moyenne de 140 jours par an et sont caractérisées par un gradient pluviométrique décroissant d'ouest en est.

Typologie des sols



- 1** Sols de limons argileux sains et d'argilo-calcaires, très fertiles, de la Beauce
- 2** Sols en majorité argilo-calcaires dont la fertilité est améliorée grâce à l'irrigation
- 3** Sols sablo-limoneux lessivés en bordure des Yvelines à la fertilité moyenne
- 4** Sols de limons ou limons argileux lessivés peu humides de Beauce Chartraine et du Thymerais-Drouais aux bonnes potentialités
- 5** Sols de limons lessivés dégradés très humides et battants du Faux-Perche, aux potentialités améliorées par le drainage
- 6** Sols très variables des collines du Perche

Hauteur des précipitations annuelles



Le niveau des précipitations annuelles est sensiblement plus faible dans l'est du département expliquant le développement de l'irrigation des cultures dans ce secteur.

## Agro-alimentaire / Agro-industrie

### Repères

- 39 entreprises de plus de 5 salariés ont une activité de transformation et de valorisation de productions agricoles en Eure-et-Loir.
- Plus de 1300 personnes sont employées dans ce secteur d'activité.

**Des entreprises peu nombreuses et de taille modeste dans le secteur de l'agro-alimentaire et de l'agro-industrie**

Historiquement centrée sur la production de céréales, l'Eure-et-Loir bénéficie par ailleurs de la proximité du port de Rouen, 1er port céréalier européen. Depuis longtemps les coopératives agricoles du département se sont investies dans le commerce international des céréales. Aussi, le développement local d'industries de transformation dans l'agro-alimentaire n'a été ni une nécessité, ni une priorité.

Les entreprises agro-alimentaires sont peu représentées dans le département : moins de 35 sociétés emploient plus de 5 salariés et 8 d'entre elles seulement occupent plus de 50 personnes. La transformation des céréales est l'activité la plus courante avec 11 meuneries, une unité de fabrication d'aliment du bétail (AGRALYS Aliments) et l'usine de production de blé prêt à cuire, Eibly. La plus récente et la plus importante des entreprises en termes d'emplois créés est l'usine de transformation de produits laitiers du groupe ANDROS-NOVANDIE implantée à Auneau depuis 2006.

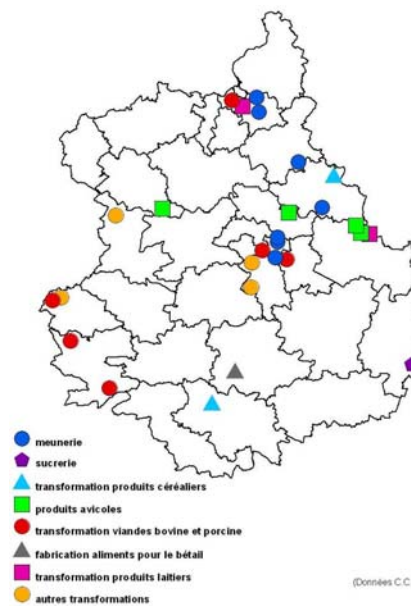
Malgré leurs importantes disponibilités en matières premières, l'Eure-et-Loir et la Région Centre ne disposent d'aucune des usines majeures construites dans le cadre du plan national initié en 2004 pour développer la production de biocarburants. La sucrerie-distillerie de Toury est l'unique site de production de biocarburants en Eure-et-Loir. Elle a démarré la production d'éthanol déshydraté pour la fabrication d'E85 en 2007 avec 175 000 hectolitres et vise une capacité de production de 300 000 hl dès 2008.

**Prise de participations des coopératives agricoles dans des usines de biocarburants situées en dehors du département**

Les coopératives agricoles d'Eure-et-Loir ont cependant pris, ces dernières années, des participations dans d'importantes usines de production d'éthanol-carburant à l'échelon national. AGRALYS est engagé avec le groupe TEREOS dans l'usine de production de BENP Lillebonne (Seine-Maritime). Démarrée en 2007, celle-ci produira à pleine capacité 2,8 millions d'hectolitres d'éthanol et consommera 760 000 tonnes de blé par an. De son côté, la SCAEL est associée dans le projet Cristanol 2 piloté par Cristal Union et Champagne Céréales à Bazancourt (Marne) pour la production d'éthanol à partir de blé. A compter de fin 2008, cette usine permettra de valoriser 550 000 tonnes de blé pour la production de 2 millions d'hl de bioéthanol par an.

En biodiesel, l'implication des coopératives est plus ancienne en particulier dans la production du Diester, premier biodiesel français développé à l'initiative de PROLEA filiale française des huiles et protéines végétales. L'usine Diester-Industrie de Grand Couronne (Seine-Maritime) constitue le principal débouché du colza industriel produit en Eure-et-Loir. La capacité de production de cette usine va être doublée avec le renfort d'une nouvelle unité de production en 2008 pour atteindre un volume de production de 520 000 tonnes de diester par an.

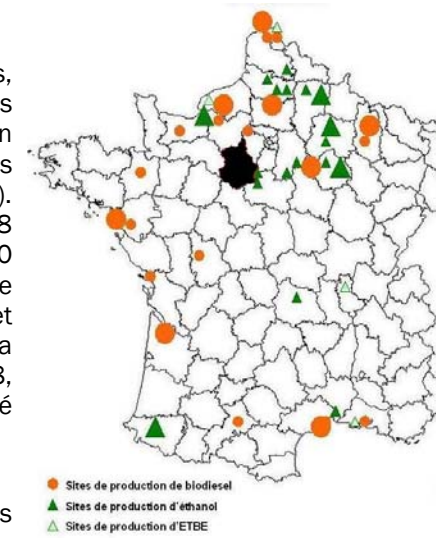
Entreprises du secteur agro-alimentaire de plus de 10 salariés



Sources : CA 28 d'après données C.C.I.

L'Eure-et-Loir compte 27 sociétés occupant plus de 10 salariés dans le secteur de l'agroalimentaire partagées équitablement entre productions végétales et animales.

Sites de production de biocarburants en France à l'horizon 2010



Sources : CA 28 d'après données DGEMP-DIREM

Aucune des usines de production mises en oeuvre dans le cadre du plan national de développement des biocarburants n'est implantée en région Centre. Mais le département bénéficie de la proximité du port de Rouen où sont situées deux des plus importantes usines de biocarburants en France.

# Comptes de l'agriculture

## Repères

- La valeur marchande de la production agricole (hors aides agricoles) a atteint en moyenne 625,3 millions d'euros au cours de la période 2003-2007.
- Les exploitants ont perçu 160,7 millions d'euros d'aides directes agricoles de la PAC en 2007.

**Sa forte spécialisation dans les cultures C.O.P. et sa grande dépendance vis-à-vis des aides directes de la PAC constituent un double facteur de fragilité pour l'agriculture d'Eure-et-Loir.**

60% de la production agricole marchande repose sur les cultures céréalières et oléo-protéagineuses. Les productions de diversification comme la pomme de terre et les cultures légumières réalisent 15% du chiffre d'affaires de l'agriculture départementale alors qu'elles n'occupent que 2% de la surface agricole utile. Leur chiffre d'affaires dépasse largement celui réalisé par les productions d'élevage.

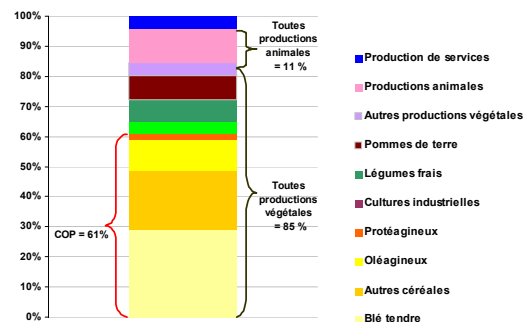
La mauvaise conjoncture observée au cours des dix dernières années sur les marchés céréaliers avec des prix bas avait entraîné une forte dépréciation de la valeur marchande de la production agricole. Celle-ci s'est élevée à 493,3 millions d'euros par an en moyenne sur la période 2000-2004 contre 516,7 millions d'euros au cours de la période 1995-1999 en valeur courante. La flambée des cours des matières premières agricoles observée en 2007 a permis un redressement spectaculaire de la valeur marchande de la production agricole départementale qui a atteint 834,9 millions d'euros.

Les aides directes versées dans le cadre de la politique agricole communes représentent une part importante du produit agricole départemental. Leur montant annuel a atteint 161,7 millions d'euros en moyenne au cours des 3 dernières années (2005 à 2007), soit l'équivalent de 26% de la valeur marchande de la production agricole. Le découplage et la modulation des aides résultant de la réforme de la PAC de 2003 ont impacté le montant et la nature des aides attribuées. Le paiement unique découplé constitue désormais la source essentielle de soutien communautaire. Le prélèvement effectué sur les aides directes par le biais de la modulation dont le taux s'élève à 5% a atteint 8,7 millions d'euros en 2007.

La moindre valorisation de la production agricole observée entre 1998 et 2005 a entraîné une forte dégradation du revenu des exploitations. La baisse du revenu agricole par unité de travail non salarié (RNEA / UTANS), bien qu'atténuée compte tenu de la diminution du nombre d'exploitants et de l'agrandissement des exploitations, a été importante. En termes réels, le revenu moyen par exploitant est passé de 36 500 euros pour une surface exploitée de 83 ha durant la période 1994-1998, à un niveau de 32 500 euros pour 95 ha exploités au cours de la période 1999-2003.

Depuis, l'embellie des cours des céréales de 2007 s'est traduite par une progression importante du revenu agricole. La progression annuelle en termes réels du RNEA/UTANS établi sur les bases du RICA atteint 98% pour l'Eure-et-Loir en 2007.

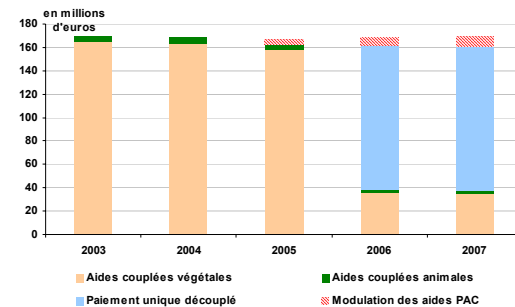
Répartition de la valeur marchande du produit agricole départemental (moyenne 2003-2007)



61 % du chiffre d'affaires de l'agriculture est réalisé avec les cultures céréalières et oléo-protéagineuses

Source : Comptes de l'agriculture

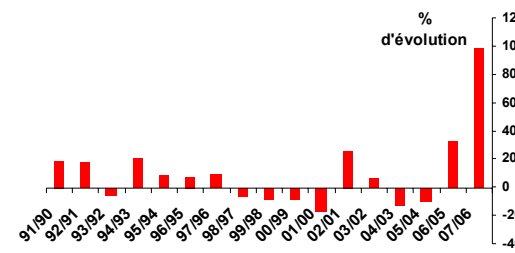
Evolution des aides directes PAC versées aux exploitations agricoles



Depuis le découplage partiel des aides PAC, le paiement unique découplé constitue 77% des aides directes perçues par les agriculteurs dans le cadre du 1er pilier de la PAC. Le montant net de ces aides tend à diminuer du fait du prélèvement de la modulation.

Sources :DDAF 28

Evolution annuelle en terme réels du revenu net d'entreprise agricole par unité de travail



La spectaculaire progression du revenu agricole observée en 2007 contribue au redressement de la situation économique des exploitations qui ont subi 7 années de baisse de revenu au cours des 10 dernières années.

Source : Comptes de l'agriculture

**Après des années de baisse, le revenu agricole départemental se redresse très fortement en 2007**

# Occupation du territoire

## Repères

- 453 675 ha de surface agricole utile
- 96 % de la SAU en terres arables

L'Eure-et-Loir est le plus petit département de la région Centre avec un territoire de 593 179 ha représentant 15 % de la superficie régionale. Il présente les caractéristiques d'un département agricole et rural. Les bois et les forêts y occupent une place proportionnellement moins importante que sur l'ensemble du territoire français même si on dénombre quelques grands massifs boisés dans le nord et l'ouest du département. Par contre, les surfaces agricoles occupent une place prépondérante.

La surface agricole utile occupe 452 300 hectares, soit 76 % de l'ensemble du territoire, une part beaucoup plus importante que sur l'ensemble du territoire français (54 % en moyenne).

**Une surface agricole utile stable occupant plus des trois quarts du territoire**

L'Eure-et-Loir a, jusqu'à ce jour, peu souffert de la pression foncière liée à l'urbanisation et aux travaux d'infrastructure. Ainsi la surface agricole utile a perdu environ 7 500 hectares au cours des quinze dernières années, soit au rythme d'environ 500 ha/an. En limite de la région parisienne, la pression foncière s'est fortement accentuée ces dernières années ; l'élaboration des documents d'urbanisme permet de contenir celle-ci, principalement dans les cantons du Nord-Est.

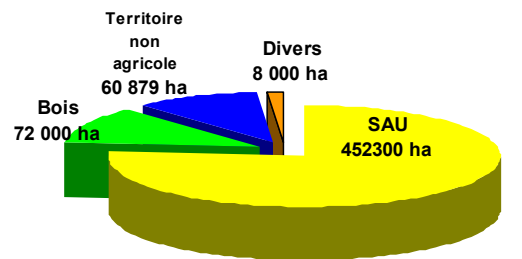
**Une surface agricole où les terres labourables prédominent**

La surface agricole est constituée à 96 % de terres arables expliquant l'orientation très marquée de l'agriculture d'Eure-et-Loir vers les productions de céréales, d'oléagineux et de protéagineux. Cette particularité ancienne s'est accentuée au cours des 25 dernières années. Les superficies gagnées sur les surfaces toujours en herbe ont permis d'accroître les terres labourables d'environ 13000 ha, malgré la baisse tendancielle de la SAU.

**Des surfaces en herbe réduites et concentrées dans l'ouest du département**

On ne compte plus que 16 800 hectares de surface toujours en herbe en Eure-et-Loir, localisés principalement dans les 8 cantons du Perche et du Faux-Perche qui concentrent les trois-quarts des superficies. Dans ces cantons, l'agriculture s'est progressivement orientée vers la céréaliculture. Malgré ce recul important, les prairies y représentent encore en moyenne 12 % de la SAU, soit une proportion trois fois plus importante que sur l'ensemble du département.

Occupation du territoire en Eure-et-Loir Année 2007



Source : Statistique Annuelle Agricole

Répartition de la Surface Agricole Utile des exploitations en 2007

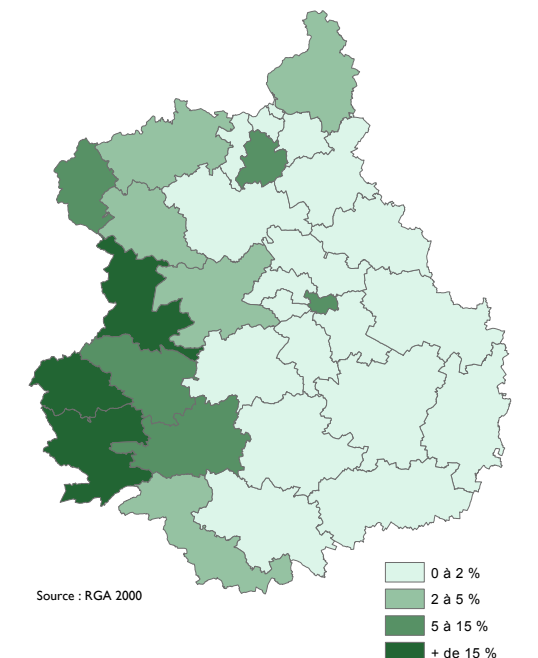
	Surfaces en hectares	Part en %
Terres arables	437 120	96.2
S.T.H.	16 800	3.7
Cultures permanentes	300	0.1
Total S.A.U. des exploitations (*)	454 220	100.0

Source : Statistique Annuelle Agricole 2007

Les surfaces exploitées par les agriculteurs d'Eure-et-Loir sont constituées presque entièrement de terres arables.

(\*) La S.A.U. déclarée par les exploitations d'Eure-et-Loir est supérieure de près de 2000 ha à la S.A.U. départementale en raison des surfaces qu'elles exploitent en dehors du département.

Importance de la surface toujours en herbe dans la S.A.U.



Source : RGA 2000

La surface en herbe est réduite et concentrée dans le Perche

# Aménagements fonciers

## Repères

- 144 600 ha, soit le tiers de la SAU, sont irrigables
- 131 700 ha sont drainés
- 96 % de la SAU a été remembrée

Des investissements importants ont été consentis en équipements d'irrigation et en drainage au cours des trente dernières années pour améliorer le potentiel agronomique des terres agricoles du département.

**L'amélioration des terres obtenue avec l'irrigation et le drainage a permis des gains de rendement conséquents**

Plus d'une exploitation sur quatre a accès à l'irrigation et la surface irrigable couvre environ le tiers de la surface agricole utile. L'irrigation est pratiquée grâce aux prélèvements effectués dans les rivières et surtout dans les nappes souterraines. La présence de la nappe de Beauce, qui s'étend sur 9000 km<sup>2</sup> et dont le volume est estimé à 20 milliards de m<sup>3</sup>, a permis de développer l'irrigation en Beauce, l'une des régions où la pluviométrie est la plus faible en France avec seulement 600 mm par an.

80 % des surfaces irrigables du département sont situées en Beauce, dans les 6 cantons du sud-est (Orgères, Janville, Voves, Auneau, Bonneval et Châteaudun) où le potentiel d'irrigation dépasse la moitié de la SAU. L'irrigation s'y est développée dans les années 60 pour les cultures du maïs, dans les zones de petites terres anciennement consacrées à l'élevage du mouton, et de la betterave sucrière dans les sols plus profonds. L'irrigation a permis plus récemment de développer des cultures de diversification comme la pomme de terre, les légumes de plein champ et les cultures semencières.

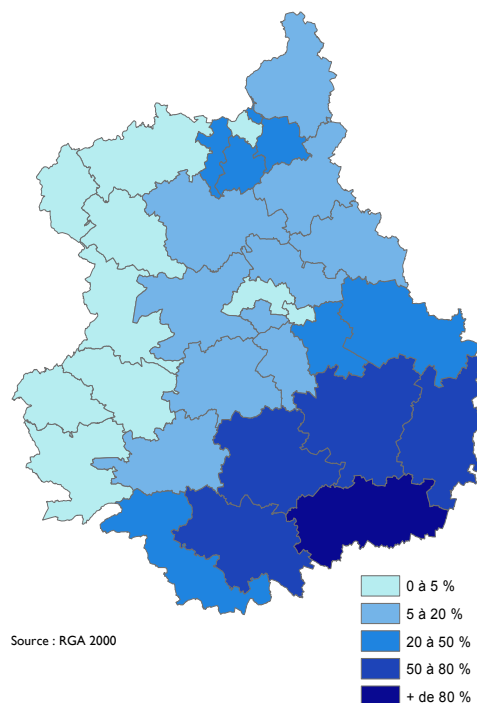
**Le drainage a entraîné l'extension de la céréaliculture dans l'ouest du département**

Des efforts importants ont également été réalisés pour le drainage des terres. En permettant la mise en culture de terres auparavant trop humides utilisées pour l'élevage, le drainage a favorisé la mutation importante des systèmes de production agricole. Dans certains cantons du Faux-Perche (Brou, Illiers-Combray) et du Perche (Senonches, La Loupe), la surface agricole utile est drainée à plus de 60 %.

**La quasi-totalité du département a été remembrée**

434 780 hectares de parcelles agricoles ont été restructurés par le premier remembrement, permettant une utilisation plus rationnelle des sols et des moyens de production en agriculture. Le deuxième remembrement entrepris a déjà traité 174 042 ha.

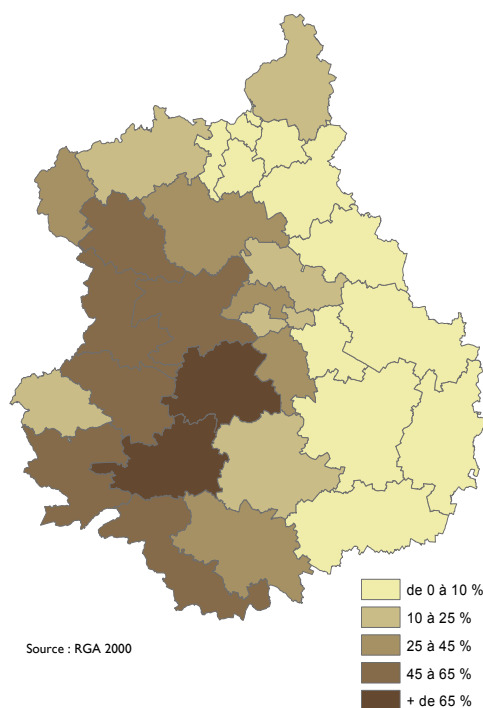
Importance de la surface irrigable dans la S.A.U.



Source : RGA 2000

L'irrigation est surtout développée en Beauce.

Importance de la surface drainée dans la S.A.U.



Source : RGA 2000

Le drainage a été particulièrement important dans le Faux-Perche.

AMENAGEMENTS FONCIERS

EMPLOI AGRICOLE

# Emploi agricole

**Une diminution structurelle de l'emploi dans les exploitations agricoles**

- 7900 personnes exercent une activité dans les exploitations agricoles dont 4000 à temps plein.
- 3800 exploitants exercent une activité agricole principale.
- Le travail salarié représente l'équivalent de 1156 emplois à temps plein sur les exploitations agricoles du département.

En 2005, 7 900 personnes travaillaient dans les exploitations agricoles avec un taux d'activité très variable selon la catégorie d'actifs observée. 51 % d'entre elles, principalement les chefs d'exploitation et les salariés permanents, y oeuvrent à temps complet.

**Une forte professionnalisation du travail dans les exploitations**

La quantité de travail fournie sur les exploitations agricoles décroît au fil des années. L'intensification de la mécanisation et la professionnalisation de l'agriculture ont permis d'importants gains de productivité : il n'y avait plus qu' 1,3 unité de travail agricole (UTA)\* pour cultiver 100 hectares en 2005. L'emploi des actifs agricoles a régressé de 11,5% en cinq ans et ne représente plus que 5 649 UTA en 2005. L'essentiel de l'activité est générée par les exploitations professionnelles qui concentrent à elles seules 5 166 UTA.

**Une large majorité d'agriculteurs à temps plein mais la pluriactivité se développe**

Le travail fourni sur les exploitations repose de plus en plus sur les chefs d'exploitation et les salariés agricoles. La part relative de ces deux catégories d'actifs dans le total des UTA est passée de 80 % en 1988 à 90 % en 2005, accentuant la professionnalisation de l'activité agricole. Cette évolution est la conséquence d'une diminution du travail des conjoints non exploitants qui exercent de plus en plus souvent une activité professionnelle extérieure. Ces derniers n'assuraient plus en 2005 que 6,5% du travail fourni sur les exploitations contre encore 8,7% en 2000.

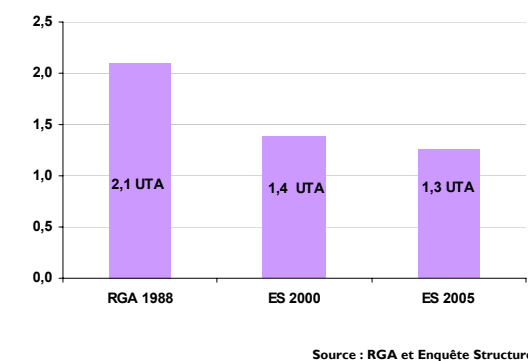
79% des chefs d'exploitations professionnelles exercent leur activité agricole à titre principal et le plus souvent à temps complet. Avec l'équivalent de 3530 UTA, ils constituent la principale force de travail sur leurs exploitations (68 % de la quantité totale de travail fournie).

**Le salariat agricole renforcé par les emplois saisonniers**

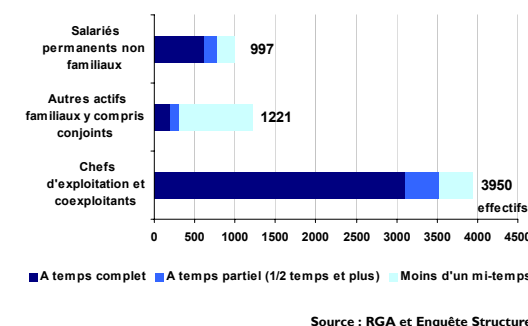
L'emploi salarié est présent presque exclusivement dans les exploitations professionnelles. Il représentait en 2005 l'équivalent de 1 156 UTA et fournissait 21% de la quantité totale de travail dans les exploitations agricoles contre 18 % en 1988. L'emploi salarié a globalement mieux résisté que celui des exploitants à la restructuration des 15 dernières années. Les emplois saisonniers liés au développement de nouvelles productions (pomme de terre, oignons,...) ont largement contribué au renforcement du travail salarié dans les exploitations. En 2005, 31% de la quantité de travail fournie par les salariés agricoles provenait d'emplois saisonniers, soit le double de ce qu'on observait en 1988.

\* UTA : Quantité de travail annuel d'une personne à temps plein.

Evolution du nombre d'UTA utilisée pour exploiter 100ha

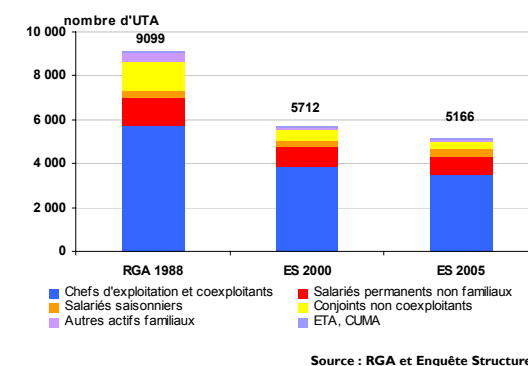


Les gains de productivité ont eu pour conséquence une diminution sensible de la quantité de main-d'œuvre nécessaire pour exploiter 100 ha.



Le degré d'activité est très variable selon la catégorie d'actifs agricoles. Les chefs d'exploitation exercent majoritairement leur activité agricole à plein temps.

Evolution du nombre et de la nature des UTA dans les exploitations professionnelles



L'emploi dans les exploitations agricoles a globalement régressé. Il s'est professionnalisé en se concentrant sur les chefs d'exploitation et les salariés agricoles.

# Population agricole

## Repères

- Une population agricole de 16 700 personnes, soit 3,7% de la population totale du département en 2000
- 4 600 exploitants et co-exploitants agricoles en 2003

## Une population agricole en recul constant

En 2000, le dernier recensement agricole évalué à 16 700 le nombre de personnes vivant ou travaillant sur les exploitations agricoles, pour l'essentiel (78%) dans les exploitations professionnelles. La population agricole est composée essentiellement des chefs d'exploitation et leur famille, les salariés permanents présents sur les exploitations représentaient à peine 8 % du total. Conséquence de la disparition d'un nombre important d'exploitations, cette population agricole a fortement reculé et ne représente plus que 3,7 % de l'ensemble de la population du département contre encore 6 % en 1988. Aucun recensement de la population agricole n'est intervenu depuis, mais le recoupement des données de la dernière enquête Structures publiée en 2005 permet d'évaluer cette population à moins de 15 000 personnes aujourd'hui.

## Des exploitants agricoles moins nombreux et un renouvellement insuffisant

Au sein de la population agricole, les chefs d'exploitation constituent la catégorie au cœur de l'activité agricole. 59% d'entre eux exercent leur activité agricole à temps plein, proportion qui atteint les 79 % dans les exploitations professionnelles. Ainsi en 2005, on comptait 3102 exploitants et co-exploitants travaillant à temps plein dans les exploitations professionnelles du département.

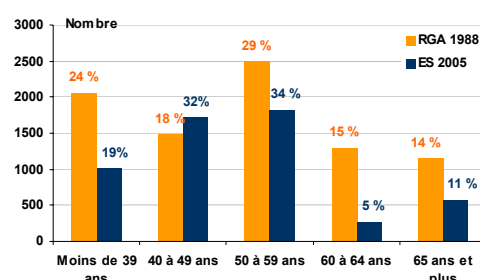
La profession d'agriculteur reste très majoritairement masculine : 80% des chefs d'exploitation sont des hommes. Les chefs d'exploitation sont globalement moins âgés qu'il y a vingt ans. 16% d'entre eux ont plus de 60 ans en 2005 contre 29% en 1988. Toutefois le rajeunissement des exploitants professionnels observé au cours des dernières années est relatif. A peine 1 agriculteur sur 5 a moins de 40 ans aujourd'hui contre 1 sur 4 il y a une vingtaine d'années. Ce constat est la conséquence de la faiblesse chronique des installations.

Ce sont les agriculteurs âgés de 50 à 59 ans qui exploitent aujourd'hui la part la plus importante des surfaces agricoles soit 35,5% du total. Plus de 160 000 hectares sont donc susceptibles de changer de main dans les 10 prochaines années à la faveur des départs en retraite des exploitants en place.

## Un niveau faible d'installations en agriculture

La faiblesse persistante du nombre annuel d'installations observée dans les années 1990 ne permet pas d'assurer un renouvellement suffisant des actifs agricoles et d'enrayer la chute du nombre d'exploitations dans le département. Au cours des 5 dernières années, il y a eu 40 installations aidées par an en moyenne, contre une centaine avant la réforme de la PAC de 1992. Une part non négligeable de jeunes agriculteurs démarrent leur activité sans bénéficier d'aides à l'installation. Pour 10 installations recensées dans le département, 4 sont réalisées sans aides. Au total, on dénombre en Eure-et-Loir environ 70 installations de jeunes agriculteurs par an.

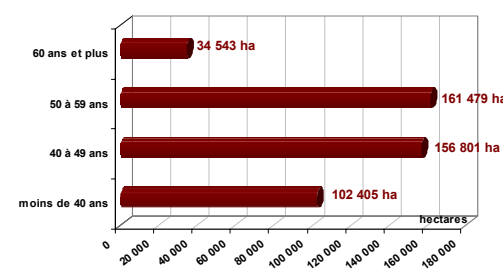
Répartition de la population des Chefs d'exploitation par classe d'âge



source: RGA et Enquête Structures

En 2005, les exploitants agricoles sont moins nombreux et globalement plus jeunes qu'en 1988. Plus d'1 agriculteur sur 3 prendra sa retraite au cours des 10 prochaines années.

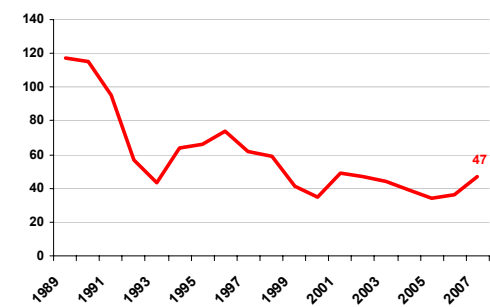
Répartition de la SAU selon l'âge des chefs d'exploitations en 2005



source: Enquête Structures 2005

1 hectare sur 3 était détenu par des agriculteurs âgés de 50 à 59 ans en 2005.

Évolution du nombre d'installations aidées



Source : ADASEA

Les installations aidées ont fortement chuté au début des années 1990 et se maintiennent depuis à un niveau faible.

# Productions végétales

## Repères

- 85 % de la SAU exploitée consacrés aux cultures COP
- 4 hectares de terres arables sur 10 cultivés en blé tendre
- 16 500 ha de cultures industrielles

## Les cultures dites « COP » au centre de l'activité agricole en Eure-et-Loir

Les cultures « COP » regroupant les céréales, les oléagineux et les protéagineux, constituent l'essentiel des cultures réalisées en Eure-et-Loir. Si l'on y ajoute les surfaces de jachère réalisées en application de la PAC, ce sont environ 410 000 ha qui sont consacrés à des productions relevant du régime d'aides agricoles des cultures « COP ». Depuis la réforme de la PAC de 1992, ces surfaces ont même légèrement progressé. Cette caractéristique illustre la forte spécialisation de l'agriculture départementale dans les productions végétales et sa forte dépendance vis à vis de l'organisation commune de marché des grandes cultures.

## L'Eure-et-Loir : premier département céréalier de France

Les céréales constituent la principale production agricole en Eure-et-Loir. Au cours des 5 dernières années, 290 000 hectares de céréales ont été cultivés en moyenne par an, soit près de deux hectares de SAU sur trois. 2,18 millions de tonnes de céréales sont produites en moyenne chaque année, soit l'équivalent de 3,5 % de la production française. Le rendement céréalier atteint 76 quintaux/ha (moyenne écartée des 5 dernières années), soit un niveau plus élevé que la moyenne nationale de 68 quintaux/ha.

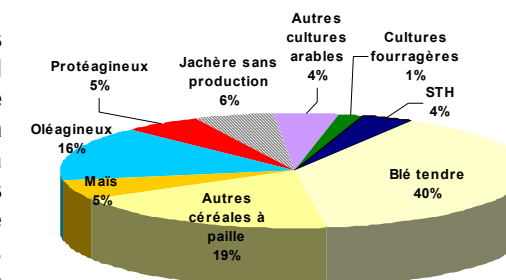
## Plus d'un hectare de céréales sur deux en blé tendre

Le blé tendre est la principale céréale produite et la culture emblématique du département. Depuis la réforme de la PAC de 1992 et malgré la jachère obligatoire, le blé tendre est devenu une culture refuge tandis que les autres céréales perdaient globalement du terrain. Le blé tendre occupe aujourd'hui plus de 60% des surfaces cultivées en céréales dans le département. L'Eure-et-Loir est le 3ème département producteur de blé tendre en France et assure 4% de la production nationale. Plus de 90 % de la sole en blé tendre sont emblavés avec des variétés meunières. Cependant, même si les agriculteurs d'Eure-et-Loir privilégient le débouché de la meunerie, une part importante de la production est orientée vers l'alimentation animale. Plus de 50 % de la production totale est exportée, soit vers l'union européenne, soit vers les pays tiers par le port de Rouen.

## 7 ha d'orge sur 10 concernent de l'orge d'hiver

Les orges d'hiver et de printemps occupent également une place importante. Néanmoins, leurs surfaces fluctuent de façon importante d'une année sur l'autre, surtout pour l'orge de printemps. Ces variations d'emblavement confèrent à ces productions une dimension de cultures d'ajustement dans l'assolement des exploitations. Les variétés cultivées sont majoritairement brassicoles avec des productions

Utilisation de la Surface Agricole Utile au cours de la période 2003 –2007



Source : Statistique Annuelle Agricole

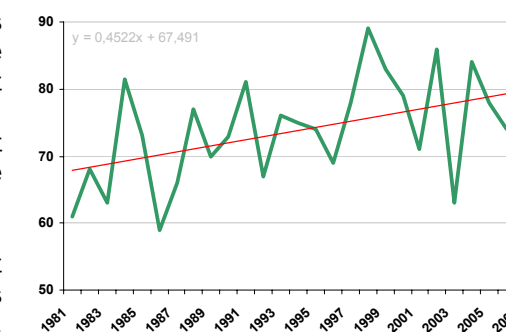
L'ensemble des cultures couvre 89% de la surface agricole utile du département et concerne presque exclusivement des productions C.O.P.

Surfaces cultivées en céréales moyenne sur 5 ans (2003-2007)

Blé tendre	179 700
Blé dur	24100
Orge d'hiver et escourgeon	40 020
Orge de printemps	16 740
Maïs grain	24 340
Seigle	2 040
Avoine	1 590
Triticale	1 280
Autres céréales	170
Total Céréales	289 980

Source : Statistique Annuelle Agricole

Évolution du rendement en blé tendre (en quintaux/hectare)



Source : Statistique Annuelle Agricole

Les rendements céréaliers ont sensiblement progressé. Le rendement moyen du blé tendre a progressé en moyenne de 0,57qx par an au cours des 27 dernières années. Il est passé de 66 qx/ha au début des années 1980 à près de 80 qx/ha aujourd'hui.

PRODUCTIONS VÉGÉTALES

POPULATION AGRICOLE

## Productions végétales (suite)

**En retrait depuis la réforme PAC de 1992, le blé dur retrouve un nouveau souffle**

Devenue confidentielle après la réforme de la PAC de 1992, la culture du blé dur renaît depuis 2003 et a occupé 24 100 ha/an durant la période 2003-2007. L'Eure-et-Loir est aujourd'hui parmi les 5 principaux départements producteurs de blé dur en France. Le débouché traditionnel de la production est la semoulerie et la fabrication de pâtes alimentaires. Dans les années 1990, la création d'un produit novateur par une coopérative locale, *Ebly*, a été à l'origine d'un nouveau débouché alimentaire, celui du blé prêt à cuire.

**La culture du maïs grain se maintient grâce à l'irrigation**

En recul de longue date, la culture du maïs grain s'est progressivement repliée dans le sud-est du département où les capacités d'irrigation permettent de maintenir cette production: près de 80% de surfaces en maïs sont irriguées. La sole de maïs a atteint en moyenne 24 300 ha au cours de la période 2003-2007 soit 10% de moins que durant la période 1998-2002. Grâce à l'irrigation, le rendement moyen en maïs atteint les 100 quintaux/ha, soit 15% de plus que le rendement moyen national. La production est valorisée, d'une part en alimentation animale, d'autre part en amidonnerie.

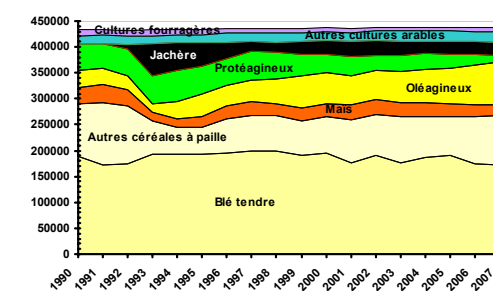
Les surfaces cultivées en autres céréales (avoine, seigle, triticale) sont relativement confidentielles avec environ 5 000 ha par an. On note une progression légère avec un redéploiement des surfaces en faveur du seigle (pour la production de semences) et du triticale, au détriment de l'avoine.

La culture du colza connaît une très forte expansion avec des surfaces multipliées par quatre au cours des 15 dernières années. Celles-ci atteignent désormais en moyenne 70 000 ha/an. Le colza est devenu la deuxième culture du département après le blé tendre et l'Eure-et-Loir est désormais le 1er producteur de colza au niveau national avec plus de 6 % de la production française. La culture du colza est devenue une tête d'assolement majeure dans le département au détriment du pois protéagineux.

Le dispositif réglementaire de la jachère agro-industrielle et l'aide aux cultures énergétiques ont largement contribué au développement du colza à travers la contractualisation de la production destinée à des débouchés non alimentaires, en particulier pour les biocarburants. En 2007, 31 000 hectares de colza ont été cultivés dans le cadre de contrats de jachère agro-industrielle ou de contrats d'aide aux cultures énergétiques soit 38% des surfaces cultivées en colza.

Les autres cultures oléagineuses sont minoritaires : la culture du tournesol est devenue confidentielle occupant chaque année 600 ha et le soja est quasi inexistant. Une initiative de développement de la culture du lin oléagineux, soutenue par la Chambre d'agriculture, a permis d'augmenter les surfaces de 170 ha en 2003 à 1400 ha en 2006. Cette production est essentiellement destinée à l'alimentation animale en vue d'élaborer des produits agro-alimentaires à haute teneur en Omega 3. Le développement balbutiant de ce débouché et la flambée des cours des céréales ont stoppé la hausse des surfaces de lin oléagineux retombées à 1000 ha en 2007.

### Évolution des surfaces cultivées (en hectares)



Source : Statistique Annuelle Agricole

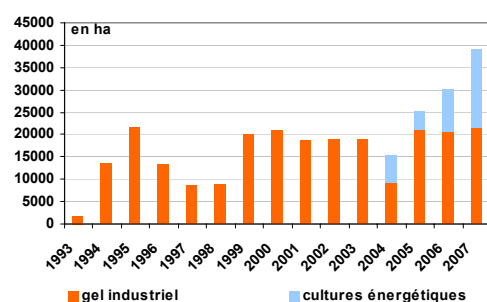
La réforme de la PAC de 1992 avec le gel obligatoire s'est traduite par une réduction des surfaces céréalières au profit du colza.

### Surfaces en oléagineux et protéagineux moyenne sur 5 ans (2003-2007)

Colza d'hiver dont colza non alimentaire	69 800
Tournesol	700
Lin oléagineux	694
<b>Total oléagineux</b>	<b>71 207</b>
Pois protéagineux	22 940
Fèveroles	1 100
Lupins	216
<b>Total protéagineux</b>	<b>24 256</b>

Source : Statistique Annuelle Agricole

### Évolution des surfaces de cultures destinées à des usages non alimentaires



Source : ONIGC/ AUP

La jachère agro-industrielle et l'aide aux cultures énergétiques contribuent au développement des usages non alimentaires des cultures COP. En 2007, 80% des surfaces contractualisées à travers ces dispositifs ont concerné du colza, essentiellement pour la production de biocarburants.

**L'Eure-et-Loir est devenu le premier département producteur de colza**

**Une initiative pour développer le lin oléagineux**

## Exploitations agricoles (suite)

**Des exploitations fortement spécialisées dans les grandes cultures**

86% des exploitations agricoles professionnelles (\*) sont spécialisées dans les productions végétales. La prépondérance de l'orientation technico-économique des exploitations (OTEX) en grandes cultures est partagée dans des proportions similaires par les exploitations non professionnelles.

Cette spécialisation s'est fortement renforcée au cours des 20 dernières années avec le développement des cultures céréalières et oléo-protéagineuses au détriment de l'élevage. Les exploitations agricoles du Perche ont été nombreuses à abandonner une activité de type polyculture-élevage au profit d'une activité uniquement céréalière.

En 2005, 3 exploitations sur 4 sont spécialisées dans les productions céréalières et oléo-protéagineuses contre 1 sur 2 en 1988.

**Développement des formes sociétaires d'exploitation**

La taille des exploitations influe directement sur leur organisation juridique. Le corollaire de l'agrandissement des exploitations agricoles observé ces 3 dernières décennies a été le développement des formes sociétaires d'exploitation.

L'exploitation individuelle à composante familiale reste le statut de référence pour les deux tiers des exploitations du département. De rigueur pour les exploitations dites non professionnelles, cette forme d'exploitation reste majoritaire pour les exploitations professionnelles mais en net recul au profit des formes sociétaires. Elle ne concerne plus que 56% des exploitations professionnelles contre 84 % en 1988.

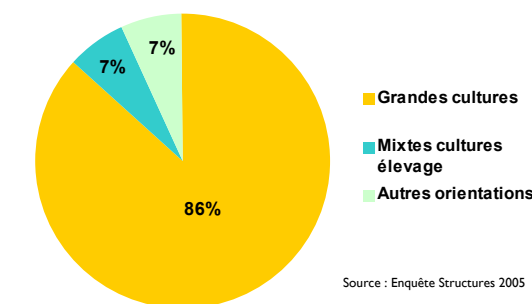
A contrario, les formes sociétaires accompagnent la profonde mutation du monde agricole depuis une vingtaine d'années et constituent aujourd'hui les entités économiques majoritaires. Plus de la moitié (54%) de la surface agricole utile est désormais valorisée à travers des sociétés. L'EARL (Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée) qui permet d'associer un actionariat non agricole au capital de l'exploitation est la forme sociétaire la plus prisée. 7 sociétés agricoles sur 10 sont aujourd'hui des EARL.

**Des terres exploitées majoritairement en fermage**

84% des surfaces agricoles sont exploitées en fermage dans les exploitations professionnelles du département contre 74% en 1988.

La progression du fermage s'explique essentiellement par le développement des formes sociétaires, et des sociétés civiles d'exploitation agricole en particulier. Mais son importance doit être relativisée. En effet les terres agricoles louées juridiquement par les sociétés agricoles peuvent être des terres en propriété mises à disposition par le ou les associés exploitants, ce qui correspond en réalité à une exploitation en faire-valoir direct.

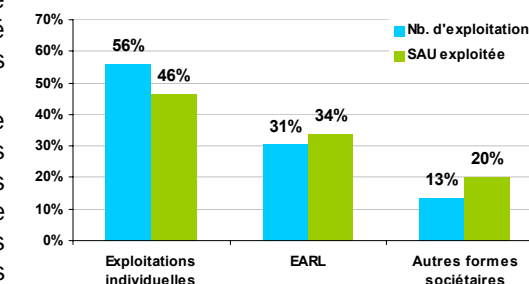
### Répartition des exploitations professionnelles (\*) par OTEX



Source : Enquête Structures 2005

Près de 9 exploitations professionnelles sur 10 ont une activité agricole orientée dans les productions végétales.

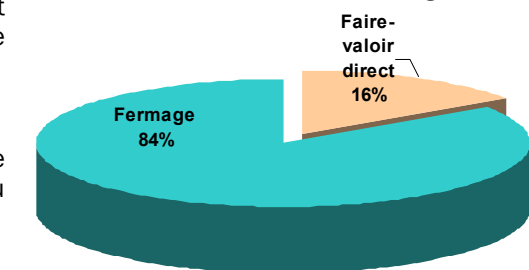
### Statut des exploitations professionnelles



Source : Enquête Structures 2005

Les exploitations agricoles individuelles restent les plus nombreuses mais ce sont les formes sociétaires, généralement plus grandes, qui valorisent l'essentiel de la surface agricole utile.

### Mode de faire-valoir des terres agricoles



Source : Enquête Structures 2005

84% des terres agricoles sont exploitées en fermage. L'importance de ce mode de faire-valoir s'accroît avec le développement des formes sociétaires d'exploitation.

(\*) L'exploitation agricole professionnelle a une dimension économique d'au moins 8 Unités de Dimension Européenne (soit 12 hectares équivalent-blé) et utilise au moins l'équivalent du travail d'une personne occupée à trois-quarts temps pendant une année (0,75 UTA).

## Exploitations agricoles

### Repères

- 4 500 exploitations agricoles.
- 70% d'entre elles sont des exploitations professionnelles occupant 90% de la surface agricole.
- 9 exploitations sur 10 ont une activité agricole consacrée aux cultures arables.
- La surface moyenne d'exploitation est de 101 ha.

### Des exploitations moins nombreuses....

L'Eure-et-Loir comptait 4513 exploitations agricoles en 2005. Plus d'1 exploitation sur 10 a disparu depuis le dernier recensement agricole de 2000 qui en comptabilisait 5 200. Le phénomène de réduction du nombre d'exploitations au profit de l'agrandissement des exploitations restantes se poursuit car le niveau des installations reste faible. Il a entraîné une disparition plus importante des structures de petite taille devenues économiquement peu rentables. Les exploitations de moins de 50 ha ont vu leur nombre diminuer de 33% au cours des 5 dernières années et ne concernent guère plus d'1 exploitation sur 4.

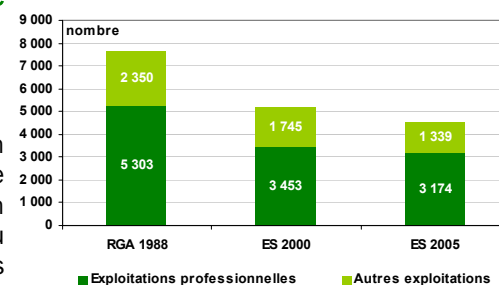
Les exploitations agricoles du département sont depuis longtemps majoritairement des exploitations dites « professionnelles » ayant une activité économique significative. Elles valorisent 90 % de la surface agricole. Avec la restructuration, ces exploitations continuent de s'agrandir. La surface moyenne d'une exploitation professionnelle a ainsi progressé de 82 ha en 1988 à 130 hectares en 2005. Plus de la moitié d'entre elles ont désormais une surface comprise entre 100 et 200 ha, soit une proportion deux fois plus importante qu'en 1988.

### ... mais plus grandes sans atteindre les surfaces de certaines caricatures

Le nombre des exploitations de 200 ha et plus est en constante progression. En 2005, on en dénombrait 379 soit 8% du nombre total d'exploitations agricoles. Ces structures ont un poids économique important car elles valorisent à elles seules 22% de la surface agricole.

La nature et la localisation des productions agricoles influent directement sur la taille des exploitations par région naturelle. Selon les chiffres du dernier RGA de 2000, les exploitations les plus importantes sont situées dans la région naturelle du Thymerais-Drouais. Dans cette région où les assolements sont consacrés aux seules céréales et oléagineux, les exploitations compensent l'absence de cultures de diversification, source de valeur ajoutée, par une surface exploitée plus importante. Les exploitations du Thymerais-Drouais ont une surface moyenne deux fois plus importantes que celles du Perche, région traditionnelle d'élevage. L'apparition d'exploitations à dominante céréalière avec l'extension des surfaces cultivées au détriment de l'élevage dans le Perche a induit une forte progression de la surface moyenne des exploitations dans cette région naturelle. Ainsi, les écarts observés avec les autres régions naturelles du département tendent à se réduire au fil du temps.

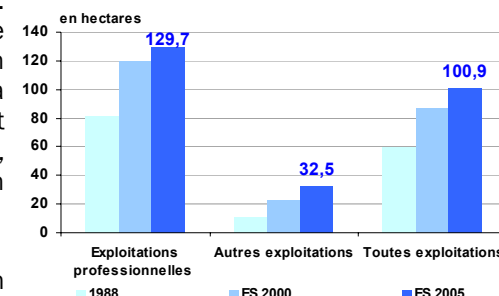
### Évolution du nombre d'exploitations agricoles en Eure-et-Loir



Sources : RGA et Enquête Structures

La réduction du nombre d'exploitations a plus durement affecté les exploitations dites non professionnelles.

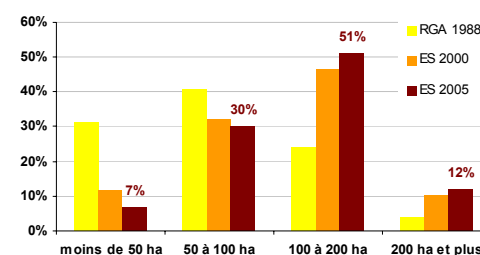
### Évolution de la surface moyenne des exploitations agricoles



Sources : RGA et Enquête Structures

La surface moyenne d'exploitation agricole continue de progresser. Elle a augmenté de près de 14 ha entre 2000 et 2005 pour s'établir à 101 ha.

### Évolution de la répartition des exploitations professionnelles suivant leur taille



Sources : RGA et Enquête Structures

Près de 2 exploitations professionnelles sur 3 dépassent les 100 ha.

## Productions végétales (suite)

### Une production de pois protéagineux en recul mais significative au plan national

Après un développement important, la culture du pois protéagineux n'a pas cessé de reculer en Eure-et-Loir comme en France. En 2007, la surface cultivée en pois n'atteignait que 11 700 ha dans le département contre 54 300 ha par an en moyenne au cours de la période 1993-1998. L'Eure-et-Loir demeure néanmoins un des principaux producteurs au niveau national. Les autres protéagineux comme la féverole et le lupin doux sont confidentiels avec environ 1 300 ha.

### La spécialisation dans les cultures COP a entraîné la mise en jachère d'importantes surfaces agricoles.

Héritage de la PAC de 1992, la jachère obligatoire impose chaque année de geler des terres agricoles. L'obligation de gel liée à l'importance des surfaces de cultures a un impact important dans le département. Entre le gel obligatoire et le gel volontaire, ce sont près de 46 000 hectares par an qui ont été gelés ces dernières années. Le développement de cultures destinées à des usages non alimentaires dans le cadre de la jachère agro-industrielle a néanmoins permis de limiter à environ 25 000 ha les surfaces gelées non productives. Plus de 10% de ces surfaces sont consacrées à de la jachère environnementale pour la protection de la faune sauvage.

A partir de 2008, les surfaces de jachère devraient reculer significativement du fait des nouvelles priorités européennes.

### Des cultures industrielles aux surfaces limitées mais importantes en termes de valeur ajoutée

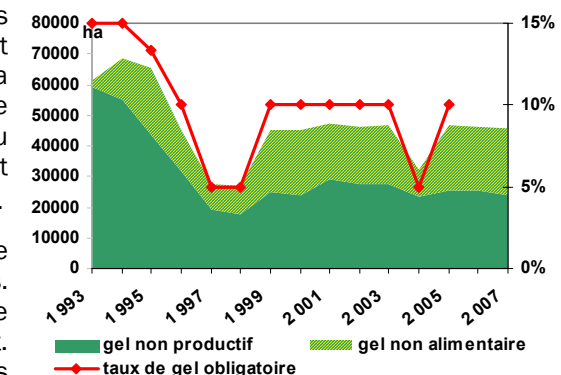
Les cultures industrielles occupent chaque année plus de 16 500 hectares soit 3,6 % seulement de la SAU. Mais elles génèrent une part beaucoup plus significative de la production agricole marchande. Ces cultures très dépendantes de l'irrigation sont localisées en Beauce. Les deux tiers des 5600 ha de betterave industrielle sont localisés dans les cantons de Janville et Orgères.

Démarrée au début des années 1990, la culture de la pomme de terre de consommation est une diversification réussie qui occupe plus de 5500 ha. Deux tiers des volumes de production sont réalisés sur les cantons de Voves, Orgères et Janville. La culture de l'oignon de couleur a démarré il y a quelques années et occupe environ 500 ha par an.

Les cultures légumières souffrent d'une érosion régulière de leurs surfaces avec 3 600 ha contre plus de 5 000 ha au début des années 1990. La production est spécialisée dans les légumes à cosse (haricots demi-secs, haricots verts et petits pois).

Les cultures porte-graines constituent une activité agricole importante en Eure-et-Loir. 14 300 ha y ont été consacrés en 2007, plaçant le département au deuxième rang national en termes de surfaces derrière la Marne et devant le Maine-et-Loire. 62% des surfaces concernent la multiplication de semences de céréales à paille. Les cultures porte-graines de plantes potagères constituent le deuxième pan important de l'activité de multiplication de semences du département. Elles occupent 2400 ha ce qui représente 17% des surfaces nationales. Le quart des surfaces françaises de semences de pois potager sont réalisées en Eure-et-Loir.

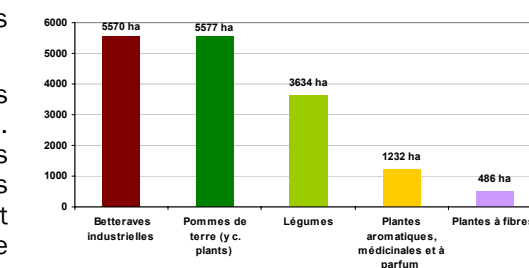
### Evolution des surfaces de jachère (en hectares)



Source : ONIGC / AUP

Depuis 1993, le gel obligatoire se traduit chaque année par la mise en jachère de surfaces agricoles. Près de 45% des surfaces en jachère sont cultivées dans le cadre du dispositif de la jachère agro-industrielle, limitant le gel non productif.

### Surfaces consacrées aux cultures industrielles moyenne sur 5 ans (2003-2007)



Source : Statistique Annuelle Agricole

La betterave industrielle et la pomme de terre de consommation sont les principales cultures industrielles produites en Eure-et-Loir

### Surfaces de cultures porte-graines de la récolte 2007 (en hectares)

Groupe d'espèces	Surfaces en production
Céréale à paille	8 859
Protéagineux	654
Oléagineux	315
Cultures fourragères	1 060
Divers	952
<b>Total Plantes de grandes cultures</b>	<b>11 840</b>
Pois potagers	1 106
Potagères fines	1 204
Divers	114
<b>Total plantes potagères</b>	<b>2 424</b>
<b>Total des surfaces de cultures porte-graines</b>	<b>14 264</b>

Source : GNIS

# Productions animales

## Repères

- 580 éleveurs détiennent un cheptel de 42 450 bovins.
- 160 producteurs laitiers et une production laitière de près de 500 000 hectolitres de lait de vache par an
- Un cheptel ovin de 14 130 ovins
- Un cheptel porcin de 58 600 têtes
- 115 élevages de poulets de chair et de poules pondeuses

L'élevage est une activité agricole essentiellement localisée dans le Perche

L'élevage traditionnel en système herbager de bovins et d'ovins a fortement reculé ces 20 dernières années

L'élevage bovin davantage recentré sur l'engraissement pour la production de viande, au détriment de la production de lait

Les productions d'élevage occupent une place modeste en Eure-et-Loir et réalisées principalement dans le Perche à l'ouest du département. Au cours des 20 dernières années, l'orientation de plus en plus marquée de l'agriculture départementale vers la céréaliculture a entraîné un recul important de l'élevage traditionnel en système herbager (élevage bovin et élevage ovin) tout en favorisant l'émergence des productions animales de type hors sol comme l'élevage porcin et l'aviculture.

A la fin des années 1980, l'élevage bovin a connu un déclin important avec une réduction de 20% du cheptel et la disparition d'un élevage bovin sur deux. Aujourd'hui, on compte moins de 600 éleveurs dans le département pour un cheptel de 42450 bovins.

Le déclin de l'élevage bovin a plus durement frappé la production laitière avec un recentrage de l'activité en faveur de l'engraissement pour la production de viande.

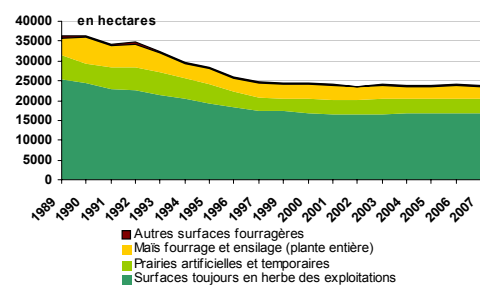
Entre les deux derniers recensements agricoles de 1988 et 2000, 6 exploitations laitières sur 10 ont disparu et le cheptel laitier a été réduit de 30 %. On dénombre aujourd'hui 160 producteurs détenant un cheptel de 7800 vaches laitières. Les élevages laitiers atteignent un haut niveau de performance technique: 3 élevages sur 4 et 86% des effectifs de vaches laitières sont soumis au contrôle laitier.

En dépit de la réduction importante du cheptel, la production laitière s'est globalement maintenue grâce à une progression de 20 % du rendement laitier par vache. Elle a atteint 492 000 hectolitres au cours de l'année 2007. Cette production est peu transformée : 94 % des volumes sont écoulés dans l'industrie laitière. La fragilité de la filière lait tient au fait que la production est essentiellement collectée par des entreprises situées dans les départements voisins.

L'élevage bovin du département s'est recentré dans les années 1990 sur des ateliers naisseurs-engraisseurs entraînant le développement du cheptel de vaches allaitantes. Le département compte 413 éleveurs qui détiennent environ 9 000 vaches allaitantes.

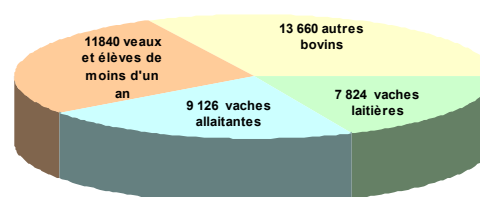
L'activité d'engraissement plus importante et la baisse des volumes provenant de la réforme des vaches laitières de réforme ont contribué à développer une production de viande de qualité. Elle ne constitue pas pour autant le socle d'une filière bovins-viande structurée car la majorité des bovins élevés en Eure-et-Loir sont abattus et transformés en dehors du département.

## Évolution de la surface fourragère



Le déclin des productions animales en systèmes herbagers au profit de la céréaliculture explique le recul des surfaces fourragères dans le département

## Composition du cheptel bovin en 2007



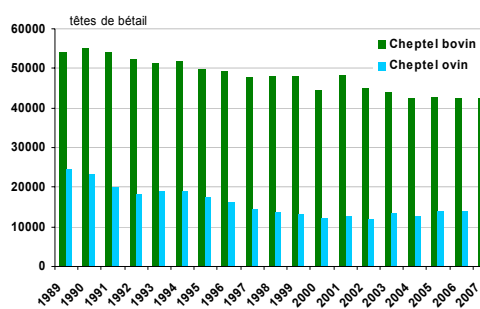
Le recul de l'élevage bovin s'est accompagné d'un recentrage sur l'élevage allaitant au détriment de l'élevage laitier.

## Effectifs bovins et ovins 2007

	2007	Moyenne 2003-2007
Effectifs bovins	42450	42935
dont vaches laitières	7824	8016
dont vaches allaitantes	9126	9257
Effectifs ovins	14 130	13 706
dont brebis mères	11 030	10 690

Source : Statistique Annuelle Agricole

## Evolution des effectifs du cheptel bovin et du cheptel ovin



Après avoir connu une baisse sensible d'effectifs, le cheptel bovin a tendu à se maintenir tandis que le cheptel ovin a amorcé un redressement au cours de ces 5 dernières années.

# Productions animales (suite)

Une production ovine globalement marginale mais une activité de niche pour quelques dizaines producteurs

Après avoir connu un développement important, les capacités de production en élevage porcin diminuent depuis 5 ans.

Aviculture : un secteur de production concentré autour d'un nombre réduit d'élevage industriels

L'élevage ovin a fortement reculé dans le département avec un troupeau divisé par deux en 15 ans pour atteindre son niveau le plus bas en 2002 avec moins de 12 000 têtes. Depuis on observe un regain d'intérêt pour cette production avec une progression du troupeau ovin qui atteint 14130 têtes en 2007.

Les trois quarts des détenteurs d'ovins ont un troupeau de moins de 10 têtes et exercent une activité d'élevage marginale. On dénombre une vingtaine d'éleveurs seulement avec des troupeaux de plus de 100 têtes. Ces éleveurs ovins professionnels détiennent près des deux tiers du cheptel ovin total. Leur production est commercialisée, pour partie, dans différents circuits courts du département.

La production porcine a connu un développement important dans le département à partir des années 1990 avec l'apparition d'élevages de taille importante implantés principalement dans le Perche. Dans cette zone traditionnelle d'élevage où la céréaliculture s'est développée, la production de porcs est apparue comme un moyen de valoriser les céréales produites.

Sur les 139 élevages porcins recensés en 2000, 14 élevages d'une capacité de plus de 1000 porcs détenaient 60 % du cheptel porcin.

En 15 ans, le cheptel porcin a quasiment doublé pour atteindre les 69 000 têtes en 2003. Depuis les capacités de production ont reculé avec une baisse des effectifs porcins de 10 000 têtes. Le recul du secteur porcin dans le département s'accompagne d'une restructuration avec une évolution en faveur des systèmes d'engraissement pur au détriment du système naisseur-engraisseur. En effet, si les effectifs de truies mères et de porcelets ont reculé de 30 % au cours des 5 dernières années, les effectifs de jeunes porcs de 20 à 50 kg ont progressé de 13% sur la même période.

Comme le secteur porcin, le secteur avicole a connu un développement important dans les années 1990 mais il ne progresse plus depuis quelques années.

Dans les deux cas, le développement de la production a reposé sur la mise en place d'élevages intensifs de type industriel, caractéristique particulièrement marquée dans le secteur de la production d'œufs de consommation. Sur les 86 élevages de poulets de chair, 15 élevages industriels concentrent à eux seuls 43% des capacités de production. La concentration est bien plus importante dans la production d'œufs de consommation où 4 élevages seulement détiennent les deux tiers des 435 500 poules pondeuses.

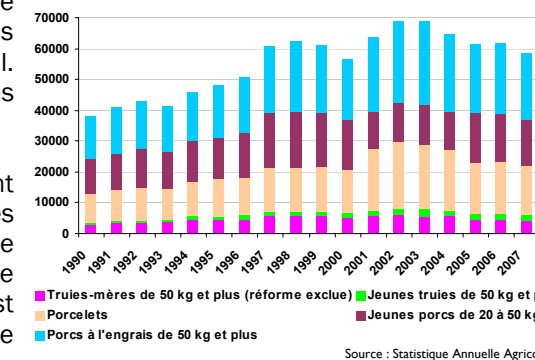
Il existe également une micro-filière avicole pour la production d'œufs à couver qui représente un effectif d'environ 155 000 poules. 4 élevages sont spécialisés dans la production d'œufs embryonnés pour la fabrication de vaccins et 9 autres sont orientés dans le secteur de la reproduction de poulets de chair.

## Effectifs porcins en 2007

	2007	Moyenne 2003-2007
Effectifs porcins	58630	63174
dont truies-mères	4200	4910

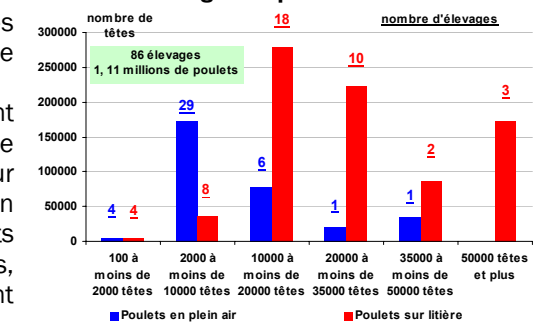
Source : Statistique Annuelle Agricole

## Evolution des effectifs d'animaux composant le cheptel porcin



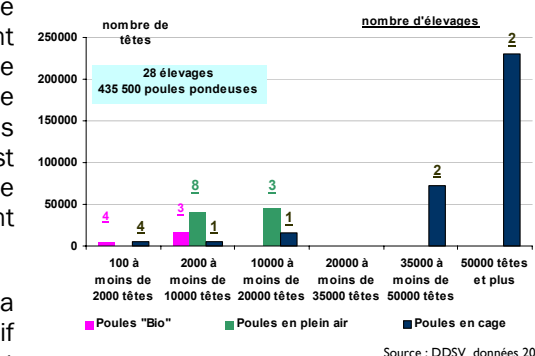
Après avoir connu un développement constant dans les années 1990, la production porcine recule avec une diminution sensible du cheptel porcin de 15 % entre 2002 et 2007.

## Elevages de poulets de chair



On dénombre 86 élevages de poulets de chair. Les élevages industriels constituent la majeure partie des capacités de production du département.

## Elevages de poules pondeuses d'œufs de consommation



Les 3/4 de la production d'œufs de consommation provient d'élevages industriels intensifs. Les 4 élevages les plus importants concentrent 69% des effectifs de poules pondeuses.

PRODUCTIONS ANIMALES

PRODUCTIONS ANIMALES